

LES RECHERCHES DE DEMOGRAPHIE MEDIEVALE
DANS LA REGION LYONNAISE.

par M. René FEDOU.

Je ne présenterai ici qu'un état sommaire et tout provisoire des recherches. Car, si le chantier est désormais grand ouvert, le stade d'avancement de celles-ci diffère considérablement dans le temps comme dans l'espace. C'est ainsi que le haut Moyen-Age, pour lequel on n'a guère exploité encore que de rares témoignages littéraires et archéologiques, demeure dans une obscurité presque totale. Un mémoire de maîtrise tente actuellement de la dissiper en partie, pour le Lyonnais proprement dit, à l'aide des plus anciens cartulaires susceptibles d'éclairer les formes de peuplement et d'occupation du sol. A peine moi-même est notre ignorance sur l'essor démographique des XI^e, XII^e et XIII^e siècle E. Fournial, en a tracé une esquisse pour le Forez (1) - défrichement actif, multiplication des lieux habités, naissance des villes - ; un autre travail en cours consacré à la vie rurale à la même époque, jettera, espérons-nous, quelques lueurs sur le Lyonnais. Ne nous dissimulons pas, toutefois, que l'indigence de la documentation jusqu'à la fin du XIII^e siècle, n'autorisera que des conclusions partielles ou hypothétiques.

Ce sont donc bien, ici comme partout, les derniers siècles médiévaux qui permettent le plus d'espoir, grâce à un matériel documentaire, plus abondant, plus précis, et dont l'exploitation est largement entreprise. On peut le classer en deux grandes catégories, autour desquelles je grouperai les travaux déjà effectués ou en cours d'exécution.

A - Les Documents Fiscaux. - Pour la ville de Lyon, une riche et sol

de étude de J. Rossiaud (2) en a montré les différents types, correspondant aux quatre étapes de la tâche administrative qu'imposent au consulat l'assiette et la levée des tailles : rôles de dénombrements résultant de la « serche » opérée par quartier ou, hors les murs, par secteur géographique ; « papiers du vaillant » où sont inscrits, dans l'ordre alphabétique des prénoms, « tous les biens immobiliers et mobiliers des citoyens qui possèdent des biens immobiliers » ; registres des collectes ou de l'assiette où figurent tous les taillables (quelle que soit la nature de leur avoir) et qui, dressés par quartiers, permettent enfin d'établir les rôles successifs de tel ou tel terme d'une aide. Du point de vue démographique, ce sont les dénombrements qui, embrassant la totalité des chefs de feux, taillables ou non, donnant même, au XIV^e siècle, des détails sur la composition des familles, sont les plus précieux. Ce sont aussi, hélas ! les plus rares : quelques fragments de 1358-65 pour la « part de l'Empire », une « serche » de 1406 pour la seule « part du Royaume » ; après quoi, il faut attendre 1493, date où l'on dispose enfin d'un dénombrement portant sur l'ensemble de l'agglomération, mais qui, malheureusement, contient moins de détails que ses ancêtres du siècle précédent. Avec lui, comme avec les rôles de collecte ou de taille, on retrouve les « incertitudes », trop familière au médiéviste, de ces sources, dont J. Heers écrivait récemment qu'elles « n'autorisent que des approches hasardeuses, parfois de simples spéculations » (3), car elles laissent entier le problème du feu - au coefficient très variable - et celui de la densité à l'hectare. Du moins le recoupement des divers documents fiscaux, leur confrontation aussi avec les nombreux terriers urbains dont J. Picot a su tirer, pour la directe de l'abbaye de Saint-Pierre, d'utiles indications (4), devraient-ils permettre à Danielle Vallouy de nous donner, dans sa thèse de 3^e Cycle, un aperçu moins vague des réalités démographiques du Lyon médiéval. De sa sociologie aussi, car une étude de population doit déboucher sur une meilleure connaissance des milieux socio-professionnels, de leur groupement par quartier, de l'évolution de celui-ci (5). Notre recherche locale s'insère ainsi dans

la vaste enquête nationale ouverte par J. Le Goff au Centre de Recherches historiques, de la VI^e Section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, sur l'implantation topographique et sociologique des Ordres mendiants et sur la répartition des fortunes dans l'espace urbain.

Pour les centres secondaires de la région, des virtualités existent aussi. E. Fournial estime à la fois possible et souhaitable une étude démographique de villes foréziennes sur la base composite des rôles de tailles et des terriers (6). Un travail analogue ne paraît pas impossible pour Bourg-en-Bresse.

B. - Les Testaments. Couvrant de nombreux registres de la Chancellerie des comtes du Forez ou de l'officialité de Lyon, mais se trouvant aussi dispersés dans les fonds les plus divers, ils constituent une source de premier ordre, encore que leurs enseignements comme leur méthode d'utilisation ne ressemblent aucunement à ceux des documents fiscaux (7).

Ils intéressent d'abord le démographe par leur rythme. Dès 1967, un de nos étudiants, Yves Frey, savait tirer de celui-ci des courbes expressives permettant d'apprécier la gravité qu'avaient revêtu, dans la région et à Lyon même, les grandes mortalités, et en particulier la Peste Noire. Simultanément, E. Fournial appliquait une méthode identique aux testaments foréziens. L'étendant sur plus d'un siècle, poussant l'analyse par secteur géographique et par localités, il pouvait, par exemple, évaluer à 32,5 % en plaine contre 17 ou 18 % seulement en montagne la saignée démographique de 1343-49, ou encore montrer les caprices de l'épidémie de 1361, moins meurtrière à Montbrison que dans les autres villes, plus modestes, du Forez (8). Enfin, la thèse attendue de Madame M. Th. Lorcin sur la vie rurale aux XIV^e et XV^e siècles ne tardera pas à nous renseigner sur l'ampleur et la propagation du fléau dans le plat-pays lyonnais, ainsi que sur les autres conclusions qu'on peut espérer d'un dépouillement systématique des testaments.

Car leur contenu même constitue, pour le démographe médiéviste, une mine à exploiter. Mariages et remariages, enfants nés, vivants ou posthumes, bâtards, entrées dans les ordres, arbres généalogiques, avec, ici encore, ces « prolongements » sociologiques que sont le milieu familial, l'éducation, la tradition professionnelle, les mentalités : voilà quelques uns des aspects que Madame Michèle Bonnet étudie dans la thèse qu'elle prépare sur la jeunesse dans les villes du Sud-Est. Les sondages effectués à l'occasion de monographies familiales ou professionnelles laissent augurer d'intéressants résultats.

Resterait à évoquer, pour ne pas être trop incomplet, les sources auxiliaires, où, plus que tout autre, le médiéviste a beaucoup à glaner. Listes d'habitants ou de citoyens prêtant serment à leur seigneur ou au roi (9) ; terriers ruraux éclairant la dépopulation et le repeuplement des campagnes ; obituaires ; délibérations et comptes des communautés religieuses ou des municipalités ; témoignages enfin, hélas trop rares, mais non inexistant, des « auteurs sérieux de l'époque » qui ont peut-être « plus de chance de serrer de près la réalité que nos constructions mathématiques » (J. Heers).

On le voit : sur le chantier de la démographie lyonnaise, les médiévistes ne manquent pas de travail. Ils sont à la tâche, en liaison avec les « modernistes » groupés autour de MM. Gascon, Garden et Gutton : séances de séminaire et soutenances communes nous ont déjà permis de constater, à travers les siècles qui changent, de remarquables continuités.

NOTES

(1) *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIIIe et XIVe siècles*,

Paris, Presses du Palais-Royal, 1967, p. 5 - 10.

(2) « Problèmes fiscaux urbains de la fin du Moyen-Age. II. - Les documents fis-

caux lyonnais et le rôle du « Vaillant », *Cahiers d'histoire*, 1965, p. 5 - 35.

- (3) « Les limites des méthodes statistiques pour les recherches de démographie médiévale », *Annales de Démographie historique*, 1968, p. 49.
- (4) *L'abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, Paris, Belles-Lettres, 1970 (Croquis p. 47 et suivantes.) - Melles M.A. Perrone et D. Séranne viennent de dresser l'inventaire de ces terriers.
- (5) A titre d'exemple, voir la carte du « quartier des juristes » dans R. Fédou, « Les hommes de loi lyonnais à la fin du Moyen-Age », Paris, Belles-Lettres, 1964, p. 356.
- (6) « Les villes du Forez médiéval », *Etudes Foréziennes*, vol. 3, 1970, p. 156-158.
- (7) Pour Lyon et le Lyonnais, outre les tables et fichiers des Archives Départementales portant sur les testaments de la Série 4 G (Officialité), on dispose maintenant de deux instruments de travail : la liste, avec extraits, publiée par M. Gonon dans « La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments (XIVe et XVe siècles) », Paris, Belles-Lettres, 1968 (liste complète de cette même série 4 G) ; le fichier que vient d'établir Sylvie Moine, et qui s'étend à tous les testaments, publiés ou non.
- (8) *Les Villes et l'économie d'échange*, p. 300-324 et 715-720.
- (9) J. Rossiaud a entrepris l'analyse détaillée de la liste des quelque 3000 citoyens de Lyon qui ont prêté serment au roi en 1320.

=====